

Feuille de route pour un Charleroi social, écologique et démocratique

Première note de discussion proposée par le PTB Charleroi

La vision que nous défendons depuis le départ avec le PTB est qu'il faut réellement un changement d'orientation dans le projet de Ville à Charleroi par rapport à ce qui se fait aujourd'hui. Une rupture, pour un projet de ville qui parte enfin des besoins des travailleurs et des habitants. C'est aussi ce qui ressortait des 3.000 enquêtes que nous avons fait durant des mois entre octobre et mars où les Carolos ont mis comme priorité la lutte contre la pauvreté, l'emploi et les services publics, le logement et l'enseignement. Nous avons axé notre campagne là-dessus et le mandat que nous avons reçu des 15.572 d'électeurs qui ont voté le 14 octobre pour notre projet est clair. Nous voulons travailler à ce changement.

Ce changement passera forcément aussi par des revendications et, si nécessaire, même une forme de confrontation avec les autres niveaux de pouvoir comme la Région, par exemple. Il faudra par exemple résister si d'autres niveaux de pouvoir (Région, Fédéral, Union européenne) imposent aux communes des nouvelles mesures d'austérité, par exemple en matière de pensions du personnel communal. Le rôle d'une commune de gauche est alors de s'y opposer en mobilisant la population. C'est une condition nécessaire si l'on veut mener une politique de gauche aujourd'hui au niveau local.

Évidemment, tout ne se fera pas en un coup de baguette magique. Notre programme compte 300 propositions. Parmi celles-ci, nous en avons dégagés ici quelques unes, regroupées en 5 points, qui constituent pour nous des points de départ à la fois essentiels, ambitieux et réalistes pour une discussion quant au projet de Ville pour Charleroi dans les 6 années à venir. Plusieurs mesures reprises ci-dessous ne coûteraient pas d'argent et chacune est détaillée dans les points ci-dessous.

1. Revoir le masterplan et Charleroi DC pour investir dans les besoins des Carolos

Le projet de ville actuel de la majorité PS-MR-cdH sortante, avec son masterplan et le projet Charleroi DC, est basé sur une vision libérale du city-marketing, avec des investissements de prestige et une concentration dans le centre ville sur des projets qui visent à attirer les investisseurs et les grands promoteurs privés. Il comprend notamment par exemple la construction d'une marina et d'un grand palais des congrès. Ils s'accompagnent d'investissements privés pour des projets de standing. Ce sont des projets qui ne répondent pas aux besoins des Carolos. L'ensemble de ce projet doit être remis à plat et il faut réaliser autre plan qui parte au contraire des besoins et des défis sociaux et écologiques. C'est ce que nous avons dit tout au long de la campagne et c'est le mandat que nous avons reçu des 15.572 Carolos qui nous ont soutenu, faisant de nous la deuxième force politique de la Ville.

Notre plan a donc comme principe directeur des investissements répartis de manière équitable dans les différents quartiers de la Ville et la logique de quartiers intégrés, où l'on investit dans l'infrastructure publique, dans les bâtiments scolaires, avec des espaces verts, des maisons de quartiers et des services communaux accessibles et correctement desservis en transport en commun (voir tous les points suivants).

CONCRETEMENT :

1) D'abord, il y a les fonds publics prévus pour le projet Charleroi DC, soit 142 millions d'euros. Rien que pour le nouveau Palais des Congrès ou la marina, on parle de 35 millions d'euros d'investissements. Comme ce projet sera remis à plat, une partie des fonds prévus pourront être réorientés pour financer notre plan d'investissement social et écologique. Ces fonds provenant de différentes sources, il faudra exiger :

- d'une part, une modification des programmes liés aux fonds FEDER européens (comme le permet l'article 30 du RÈGLEMENT (UE) No 1303/2013).
- et d'autre part, dans tous les cas, le maintien de tous les autres fonds qui étaient prévus au niveau de la Région wallonne et de la Ville (qui représentent normalement 60 % de la somme, soit environ 85 millions). Cet argent a en effet été budgété pour être investi à Charleroi et nous nous battons pour qu'il le soit effectivement.

2) Ensuite, la Ville a elle-même des capacités d'investissement et d'emprunt. Dans une interview récente du 23 août 2018, Monsieur Magnette évoquait 400 millions d'euros à ce niveau pour la prochaine législature, sur base du budget des d'investissements et des emprunts que la Ville peut faire, sachant qu'elle est très peu endettée. C'est que vous avez confirmé lors de notre rencontre précédente. Comme vous l'expliquiez à juste titre, une série d'investissements dans l'efficacité



Les gens d'abord, pas le profit

énergétique ou le bâti sont d'ailleurs des investissements qu'on peut financer par la suite grâce aux moyens que cela libère.

Il y a donc bien de quoi trouver les ressources financières pour un plan ambitieux en matière de logement, pour les piscines et toutes les infrastructures et les bâtiments communaux dans les quartiers (routes, trottoirs, rénovations d'écoles et de bâtiments publics).

3) Par ailleurs, les deux mesures qui symbolisent tristement le projet de la Ville de la majorité précédentes que sont le parking payant (3,7 millions par an, voir ci-dessous pour financement) et le règlement anti-mendicité doivent être supprimées. Que ce soit pour la mobilité ou le sans-abrisme, il faut offrir des solutions et des alternatives (voir ci-dessous, notamment sur les transports en commun) et pas mener une politique de sanction et de répression qui touche en premier lieu ceux qui ont des difficultés.

2. Faire du logement abordable une priorité

Les Carolos ont fait de la lutte contre la pauvreté, du logement et de l'emploi leurs priorités politiques. La politique de logement est une compétence cruciale au niveau communal et peut être un levier formidable pour lutter contre la pauvreté, augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs et rendre la ville plus durable. Il y a aujourd'hui 4.000 personnes en attente d'un logement social et beaucoup de Carolos ont du mal à payer leur loyer. Le bilan de la dernière mandature à ce niveau est catastrophique, avec 500 logements sociaux disponibles en moins depuis 2012. On doit agir et inverser la tendance, mais, pour cela, il faut qu'on arrête de laisser reposer tout dans les mains du marché. Notre programme est ambitieux mais aussi possible et, surtout, absolument nécessaire.

De 200.000 habitants aujourd'hui, Charleroi passera à 250.000 en 2050. Comme le signalent d'ailleurs les programmes des autres partis, il faudra construire des centaines de logements par an. La question est de savoir quel type de logements. Investir dans le logement social et le logement public est la base d'une politique de gauche. C'est aussi ce qui a été fait par exemple à Vienne dans le temps, ou aujourd'hui à Barcelone avec la majorité de gauche radicale. L'objectif doit être d'arriver à 30 % de logements publics et sociaux. Cela permettra de venir à bout de la liste d'attente et de faire ainsi aussi pression sur le marché locatif privé. Cela permettra aussi d'accueillir dans des logements sociaux des publics avec des revenus plus élevés et d'augmenter les rentrées pour la Sambrienne.

CONCRETEMENT : Nous proposons un plan logement en 4 points (dont 3 points qui ne coûtent rien, voire rapportent à la commune).

1) Nous nous engagerons à tout faire pour rendre contraignante **la grille régionale pour le contrôle des loyers**, qui est pour l'instant indicative. Et, en attendant, nous ferons pression sur les loyers en imposant pour tous les logements un contrôle systématique sur la conformité par rapport à la grille des loyers indicative qui existe déjà.

2) Nous instaurerons la règle que **tout nouveau grand projet immobilier de plus de 17 logements à Charleroi devra intégrer la création d'un tiers de logements sociaux ou publics abordables et un tiers de logements d'achat à prix abordable**, comme cela se fait à Lille, par exemple. Sur les terrains publics, la commune imposera 50 % de logements sociaux, 25 % de logements publics à loyer modéré et 25 % de logements d'achat à prix abordable (logement acquisitif moyen ou modéré).

Il y a beaucoup de grands projets immobiliers à Charleroi. Rien qu'avec les 5 grands projets pour lesquels il y a actuellement des demandes (Left Side Business Park, les Hiercheuses, le site du Sacré Français, les Rivers Towers

et le Quai Verlaine), on parle d'environ 1.500 logements construits dans les années à venir.

La commune a les leviers pour imposer ces 33 % via les charges d'urbanismes. Le Code du Développement Territorial (CoDT) offre aux communes la capacité d'imposer une proportion de logements publics dans les projet des promoteurs privés. C'est ce qu'on appelle des « charges d'urbanisme ». Le CoDT dit que la commune peut conditionner « la délivrance du permis à une déclaration par laquelle le demandeur s'engage, au moment où les travaux sont entamés, à céder à la commune ou à la Région, à titre gratuit, quitte et libre de toute charge et sans frais pour elles, la propriété de voiries, d'espaces publics, de constructions ou d'équipements publics ou communautaires ou de biens pouvant accueillir de tels constructions ou équipements. »

Certaines villes wallonnes ont d'ailleurs déjà utilisé cette possibilité pour développer plus de logements public. C'est le cas de Namur qui a mis sur pied un « engagement logement » ou encore d'Herstal qui impose 10 % de logement public pour tout projet immobilier relevant de son « master plan ».

3) Nous ferons de **la rénovation et la création de logements abordables et de logements sociaux** une priorité, avec notamment une attention particulière pour l'efficacité énergétique. Nous voulons commencer par fixer l'objectif construire, rénover ou reprendre au privé environ 500 logements sociaux par an, soit 3.000 d'ici 2024. Il faudra envisager de relever ce chiffre dans le futur.

La création de 3.000 logements sociaux devra se faire à travers ces différents mécanismes. Il faut commencer par prendre en main les 1.000 logements de la Sambrienne qui sont actuellement vides (un triste record en Wallonie). La moitié d'entre eux environ doit être rénovée, et l'autre doit être simplement mieux gérée. Il faudra activer tous les leviers pour les subsides prévus au niveau de la Région Wallonne (prévus notamment à l'article 29 du code du logement). L'ensemble de ce plan coûterait environ 240 millions d'investissements pour la Ville sur 6 ans. Un montant qu'on peut ramener à environ 80 millions en activant les subsides prévus par la Région. Un investissement conséquent, mais pas insurmontable, qui pourra être fait notamment en réorientant des investissements déjà prévus (voir point 1). Cet investissement pourra d'ailleurs se financer en partie par la suite grâce aux retours qu'il générera.

En créant une société publique de construction de logement, comme nous le proposons dans notre programme, nous pourrions également aussi créer de l'emploi pour les Carolos.



Les gens d'abord, pas le profit

Par ailleurs, il faudra un audit complet de la Sambrienne et de son fonctionnement.

4) Nous augmenterons aussi les contrôles et les taxes sur **les logements vides dans le privé**, tout en proposant des solutions pour ceux qui ne disposent pas des moyens de les rénover. Après trois ans d'inoccupation sans justification valable, nous enclencherons la procédure de réquisition.

3. Une mobilité sociale et durable via la gratuité des TEC

Pour le PTB, Charleroi, comme première métropole wallonne, doit jouer un rôle moteur pour développer les transports en commun et les rendre gratuits. Une ambition qui aide à répondre aux urgences de santé publique, de mobilité, écologique et sociale.

On parle beaucoup du coût, mais peu de gens soulignent le coût actuel de l'inaction. Combien coûtent aujourd'hui les embouteillages? Du temps perdu, du stress, des retards. Combien coûtent les problèmes respiratoires liés à la pollution ? Comment calcule-t-on le coût qu'a le fait de garantir un air sain pour nos enfants ? L'impact sur la santé, en plus du coût pour les soins ? Combien coûte l'isolement social de ceux qui ont peu de moyens? Sans compter que si les transports en communs sont plus utilisés, la voirie sera moins usée car moins chargée en voiture.

Les exemples français très proches de Dunkerque ou d'Aubagne montrent que c'est à fait possible et que cela fonctionne. C'est un choc qui permet de provoquer un changement radical dans les habitude mobilité. À Dunkerque - mais avant ça à Châteauroux ou à Aubagne -, la gratuité a transformé le bus en espace public, ouvert à tout le monde, incitant tout un chacun de l'utiliser le plus facilement possible. Elle a entraîné une explosion de la fréquentation des transports publics et une baisse du trafic automobile. Elle a sorti des familles ou des personnes âgées de l'isolement.

À Dunkerque et Aubagne, on a aussi constaté une diminution radicale des incivilités dans les bus. Il y a une sorte de contrôle social positif : plus il y a de monde sur le réseau, plus les incivilités sont difficiles à commettre. Les centres-villes sont aussi dynamisés. La gratuité, c'est une ville qui bouge et revit. A Charleroi, le coût serait d'environ 6,5 millions d'euros par an, soit 1,7 % du budget annuel.

Et, pour ne rien gâcher, la gratuité facilite la vie des chauffeurs qui peuvent se concentrer sur leur métier de base - à savoir conduire un bus - et être débarrassés de tous les tracas liés au contrôle et à la vente de tickets.

L'expérience à Charleroi doit servir de levier pour pousser aux investissements dans les transports en commun au niveau de la Région afin de développer la qualité et la quantité de l'offre et d'aller vers une gratuité plus généralisée.

CONCRETEMENT :

1) le PTB propose que Charleroi entre au plus vite en négociation avec l'OTW (l'Office de transport de Wallonie, l'organisme qui gère les TEC au



Les gens d'abord, pas le profit

niveau régional) et ses communes voisines pour instaurer progressivement la gratuité dans l'agglomération. Il s'agit de travailler ensemble à un plan de mobilité avec les transports en commun comme colonne vertébrale.

2) Reprendre l'exemple de Dunkerque. Comment ont-ils fait ? Tout d'abord, ils sont partis des besoins des habitants et sortis de la politique basée sur des projets de prestige. La ville a abandonné le projet pharaonique d'une salle de sports et de spectacles de 10 000 places, qui aurait coûté pas moins de 180 millions d'euros. La nouvelle équipe a jugé le projet complètement inutile. Cette économie lui a permis d'investir 65 millions dans le développement et la modernisation du réseau. Pour le fonctionnement journalier du réseau, la communauté urbaine de Dunkerque s'appuie sur une « taxe du versement transport » payée par les entreprises. Ces deux orientations peuvent être envisagées à Charleroi. Ensuite, il faut établir un plan en étapes. La gratuité à Dunkerque a d'abord été expérimentée le week-end, préparant le terrain à la gratuité totale.

À Charleroi on pourrait également procéder de la sorte. En voyant quels investissements peuvent être ré-orientés d'une part, et en responsabilisant les entreprises d'autre part, comme en France. Le PTB propose de prélever une nouvelle imposition sur les entreprises, sur le modèle français de la taxe du Versement Transport (VT). Les employeurs des secteurs public et privé qui emploient au moins 11 salariés sont en effet assujettis à cette contribution en France, selon le nombre d'habitants vivant dans l'autorité organisatrice de la mobilité.

4- Un service public fort : la fin de l'austérité et des investissements dans les services communaux

Les Carolos veulent des services publics forts. C'est ce que trois quart des gens qui ont répondu à notre enquête ont déclaré. Or, depuis des années, Charleroi applique – comme beaucoup d'autres villes wallonnes – une politique d'austérité qui se traduit par un désinvestissement des services publics communaux, ainsi que, directement au niveau des agents communaux, par le non-remplacement de 2 départs à la retraite sur 3.

Pour nous, un programme de gauche ne peut pas être possible sans mettre un stop définitif à toute politique d'austérité et de privatisation. La ville renoncera aux partenariats publics-privés (PPP) qui sont coûteux et minent tout principe démocratique.

Nous sortirons donc du plan de gestion et nous nous battons pour un refinancement des communes. Cela veut dire entrer en confrontation avec le plan de gestion et ce FMI des communes qu'incarne le CRAC. Cela impliquera également de prendre la tête, avec Charleroi, d'une fronde des communes contre l'austérité. Il n'y a pas de politique de gauche possible sans sortir de ce cadre.

Au lieu de restreindre les budgets, de les fermer ou de les privatiser, il faut les maintenir et investir dans les maisons de quartiers, les bibliothèques communales ou les piscines publiques. Il faut investir dans les crèches, l'enseignement ou les maisons de repos. Il faudra non seulement rouvrir la piscine de Marchienne et celle de l'Aqua2000, mais également celle de Gilly. Et aucun de ces projets ne pourra être en PPP.

Au lieu de diminuer les effectifs communaux, il faut remplacer tous les départs et mener une politique proactive d'engagement afin de revenir progressivement à la situation de 2012, soit 1.895 agents statutaires en ETP et 1.820 agents contractuels en ETP.

La commune devra donc reprendre aussi la politique de nomination des agents communaux, comme le demandent les organisations syndicales.

Cela doit se faire sans faire payer les travailleurs et la population. Car, actuellement, ce sont les ménages carolos qui voient les taxes et prélèvements augmenter (IPP, taxe poubelle, parking payant). Tout comme aux autres niveaux de pouvoir, il faut changer cela pour que ce soit enfin sur les épaules les plus larges que reposent les charges les plus lourdes.

CONCRETEMENT : Il faudra d'une part assurer un glissement fiscal vers les épaules les plus larges au niveau communal, et d'autre part lutter pour une autre politique à la Région. Voici nos pistes :

- Instaurer une taxe sur les grands centres commerciaux, comme cela existe par exemple à Mons. Rappelons que Rive Gauche rapporte énormément et que les actionnaires ont bénéficié gracieusement de tous les investissements publics autour du site. Ils ont par la suite empoché une belle plus-value de 100 millions d'euros en revendant le centre commercial. Rien de plus normal que de faire les faire contribuer à la caisse communale. En appliquant une taxe de 10€ au m², rien que Rive Gauche et Ville 2 contribueraient pour 680.000€ annuellement aux budgets de la Ville.
- Une autre option est d'augmenter la taxe sur les parkings payants qui permet également de toucher les grands centre commerciaux. La doubler permettrait de faire rentrer 1 millions supplémentaire chaque année dans les caisses de la Ville.
- Augmenter la taxe sur la force motrice et exiger la fin des exonérations de la part de la Région Wallonne permet de mettre les grandes entreprises implantées à Charleroi à contribution pour le budget communal. Rien qu'en augmentant le taux d'imposition de la taxe sur la force motrice, actuellement de 21,07€ par kilowatt, à 30€ par kilowatt, cela fera augmenter les recettes directes et les compensations de la Région Wallonne pour les exonérations d'environ 4,4 millions par an, si l'on se base sur les chiffres de 2017.
- En réduisant les salaires du collège communal pour les « limiter » à 6.000€ brut par mois (soit 2x le salaire médian tout de même), nous pouvons faire aussi de 400.000 à 600.000€ d'économies par an. Il faudra également regarder les dépenses éventuellement inutiles qui pourraient être supprimées.
- Voir quelles taxes peuvent être prises ou augmentées sur les agences bancaires, les panneaux publicitaires ou les surfaces de bureaux au-dessus de 50m² afin de toucher les entreprises, et non les particuliers ou petits indépendants. Il faudra également instaurer une taxe sur les friches industrielles, comme il en existe dans certaines communes wallonnes. Cette taxe permet de taxer les propriétaires qui délocalisent et qui laissent les sites industriels à l'abandon.
- Nous prendrons enfin aussi la tête d'une fronde des villes et communes pour exiger une augmentation du fonds des communes de 15 % et une révision du calcul de l'impôt des personnes physiques, qui devra tenir compte des revenus du patrimoine. Rien qu'une telle majoration du fonds des communes de 15 % pourrait permettre de faire rentrer 20 millions annuellement dans les caisses de la Ville.



5. Une révolution éthique et démocratique à Charleroi

Nous voulons une tout autre politique, mais aussi une tout autre manière de faire de la politique. L'éthique, la transparence et la participation doivent être au cœur du fonctionnement de la Ville. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a beaucoup de travail à faire aussi à ce niveau-là.

CONCRETEMENT : Voici les grandes mesures que nous voulons voir appliquées.

- Au niveau éthique :

1) La réduction du salaire du bourgmestre et des membres du collège. Avec plus de 130.000€ brut par an pour le bourgmestre et 100.000€ pour les échevins, ils vivent dans une réalité qui est beaucoup trop éloignée de celle de l'énorme majorité des habitants de Charleroi. Les responsables politiques doivent évidemment avoir un salaire décent (nous proposons encore le double du salaire médian), mais il doit être en phase avec ce que vit la population. Nous prenons ici comme exemple notamment la mairesse de Barcelone, Ada Colau, qui a réduit drastiquement son salaire juste après son élection. Il faudra aussi envisager de réduire le nombre d'échevins de 1 ou 2.

2) La transparence complète non seulement sur les mandats et les rémunérations publiques, mais aussi sur les mandats et rémunérations privées. Sur le modèle de ce qui se fait en Suède ou en France, les membres du collège publieront aussi leur patrimoine sur le site de la Ville.

3) La création d'un bureau d'éthique et de transparence indépendant à Charleroi et le renforcement du service du médiateur communal avec une convention de collaboration obligatoire. Cela devra être assorti notamment de règles éthiques strictes contre les conflits d'intérêts. Les dernières révélations autour d'échevins qui auraient fait sponsoriser leurs activités personnelles par des investisseurs qui étaient en affaire avec la Ville doivent être sérieusement enquêtées. En attendant que tout la lumière soit faite sur cette affaire, il faudrait par exemple que M. Van Cauwenberghe soit suspendu. S'il y a des faits avérés de conflit d'intérêt, ces élus doivent être définitivement écartés.

4) Il devra aussi pouvoir y avoir des débats publics au conseil communal sur ce qui est fait par les intercommunales dans lesquelles siègent des représentants de la Ville.

- Au niveau de la participation :

1) Tout projet important de la ville devra faire l'objet d'une consultation populaire dont la majorité devra respecter le résultat. Nous soumettrons



Les gens d'abord, pas le profit

ainsi les grandes lignes du futur plan d'investissement social et écologique aux Carolos.

2) Le pacte de majorité et le bilan intermédiaire après 3 ans seront discutés dans des assemblées de quartier.

3) Il faut modifier le Règlement d'Ordre Intérieur des institutions communales et intercommunales pour permettre des interpellations des citoyens et des usagers.